Pays de la Loire, Maine-et-Loire
Fontevraud-l'Abbaye
les Roches

Écart des Roches, Fontevraud-l'Abbaye

Références du dossier

Numéro de dossier : IA49010714
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2010
Cadre de l'étude : inventaire topographique Fontevraud-l'Abbaye - Montsoreau
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : écart
Appellation : écart des Roches
Parties constituantes non étudiées : maison, abri troglodytique, carrière souterraine, voirie

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales :

Historique

S'il est possible qu'antérieurement il y ait pu avoir dans le secteur quelques habitations rurales, la formation d'un important écart aux Roches est assurément dû à une population fixée là dans la mouvance de la fondation fontevriste. Le nom de ce hameau traduit la part importante qu'y tinrent dans l'habitat, dès son origine et pendant de longs siècles, les abris troglodytiques (désignés comme « roches » dans les textes médiévaux).
Le choix de cette implantation n'est peut-être pas immédiatement contemporain de l'arrivée en 1101 de la communauté formée autour de Robert d'Arbrissel, mais il doit intervenir peu après, avec l'essor de la mise en valeur des lieux et du fait des interdits qui repoussent l'habitat laïc loin de l'abbaye de Fontevraud. Ces principes sont notamment affirmés par les papes Calixte II (vers 1119-1124), Innocent II (en 1137) et Eugène III (en 1150), ce dernier précisant même que l'on ne peut bâtir de maisons à moins d'une demi-lieue de l'abbaye. À près de 800 mètres de distance de l'abbatiale, Les Roches semblent ainsi respecter le « désert » fontevriste en ce XIIe siècle où aucun autre site habité par des laïcs n'est mentionné dans la documentation conservée, à l'exception d'une « domum hospitariam » non localisée. Cette maison pourrait être un lieu d'accueil, situé le long de l'itinéraire le long duquel s'élève le hameau qui est un axe ancien qui, sous le nom de chaussée Saint-Hilaire, mène alors de la Loire au nord du Poitou. La première attestation claire d'une demeure aux Roches serait une mention, vers 1115-1125, d'une maison relevant des Maumoine, famille vassale des Montsoreau, qui serait située aux Roches (« apud Rupes »). Rapidement, le secteur semble devenir le principal point de peuplement aux alentours de l'abbaye et lorsque vers 1165-1173 Henri II Plantagenêt place Fontevraud sous sa protection, il n'évoque que les possessions des moniales et leurs gens des Roches. Progressivement, des maisons sont tout de même construites plus près de l'abbaye. Toutefois, le hameau des Roches demeure l'écart le plus important de la commune jusqu'à son ancrage relativement récent au bourg.
Si des falaises naturelles accueillirent vraisemblablement les premiers occupants, le site des Roches est aussi transformé et le relief qui longe la vallée de l'Arceau (ou Fontaine-d'Evraud) connaît des aménagements : dégagement de parois verticales, étagement de la pente en gradins, excavations en bas de coteau, etc. Les textes qui se font plus précis au XIVe siècle pour désigner les habitations du secteur montrent, par ailleurs, que les abris troglodytiques côtoient des maisons, dont certaines semblent notables.
Au-delà des seules activités agricoles tournées vers une polyculture où la vigne est tôt présente, l'écart accueille rapidement des professions artisanales, de transformation et d'extraction. La plus ancienne mention retrouvée à ce jour du moulin des Roches ou moulin de Lovant remonte à 1345 où est aussi évoqué un bief qui y conduit une partie des eaux détournées

depuis l'Arceau. Les mentions de la carrière des Roches sont plus tardives, mais il semble que l'exploitation du tuffeau ait ici été très précoce, d'autant que la constitution même d'habitations troglodytiques sur ce site implique une activité d'extraction. C'est d'ailleurs en tête d'une galerie de carrière qu'est établi un pigeonnier troglodytique, dit « fuie des Roches », mentionné semble-t-il dès la fin du XVe siècle et qui relève de l'abbaye, tout comme le four banal, attesté en 1330. L'abbaye de Fontevraud possède ici l'une des principales exploitations agricoles de son finage proche, le Portal ou Portail des Roches, attestée en 1324 et qui est mentionnée comme baillée en métairie dès la seconde moitié du XVe siècle. Le nom de « portail » pourrait renvoyer à un usage de ce domaine comme point de contrôle au nord de l'écart et en amont de l'abbaye sur la route qui vient de Montsoreau ; en 1625, c'est d'ailleurs là qu'aux Roches l'abbesse affecte ses gens d'armes pour surveiller cet accès et empêcher que la peste signalée aux environs ne se répande à Fontevraud. Le nom de « Chef de ville », qui au Moyen Âge désigne, plus au sud, le secteur des Roches (actuel carrefour de l'avenue des Roches et de la rue des Perdrielles) où les anciennes voies bifurquent vers l'abbaye et les écarts qui l'environnent semble indiquer, là encore, que ce hameau est clairement l'entrée de Fontevraud. Plusieurs textes des XIVe et XVe siècles nomment, par ailleurs, la route qui traverse l'écart comme la « grant'rue de Fontevraud », ce qui souligne le poids des Roches dans le peuplement de la paroisse. Dès la première moitié du XVe siècle, il est mentionné que cette voie est pavée.

Diverses mentions de bâtiments en ruines, à la fin du XVe siècle, paraissent attester de ce que Les Roches eurent à souffrir des malheurs des temps des XIVe-XVe siècles (épidémies et certainement passages de bandes armées). À partir du XVIe siècle le bourg qui se développe plus nettement autour de l'abbaye capte l'essentiel des activités économiques et services nécessaires au fonctionnement de l'abbaye, mais l'écart des Roches fonctionne tout de même à la manière d'un petit village. Le paysage voit ainsi s'étager du haut en bas les bois de la Grande Forêt, des vignes et terres, puis le hameau et enfin, au creux du vallon, des vergers et jardins. Certains de ceux-ci sont plantés en chanvre, lequel subit un rouissage dans la mare (dite Fontaine de Turtreaux) qui borde le moulin de Lovant. L'orientation viticole que semblent alors plus nettement connaître les parcelles qui coiffent Les Roches se traduit par la mention de pressoirs individuels parmi les dépendances de nombreuses habitations. Il est à noter que ce vignoble s'est peut-être déplacé par rapport aux siècles médiévaux, car environ à 400 mètres au nord des Roches, en limite de Candes-Saint-Martin (près de l'actuelle zone d'activités), se trouve mentionné au Moyen Âge le pressoir de l'Andouiller, qui fut peut-être un pressoir banal isolé : son usage paraît s'être perdu dès l'époque moderne où la vigne est ici peu présente, mais il marque la toponymie au XIXe siècle encore.

Parallèlement, on compte aussi un bon nombre de carrières exploitées individuellement, qui s'ajoutent voire participent par l'entrecroisement des percements à l'activité de la principale carrière des Roches dont le réseau de galeries semble déjà important aux XVIIe-XVIIIe siècles. Le tuffeau extrait ici n'a pas la même réputation que celui d'autres carrières des environs (Chaumont, La Maumenière) et le coût de son transport jusqu'à la Loire limita sa plus large diffusion, mais le tuffeau des Roches alimenta tout de même la plupart des chantiers de construction locaux, notamment ceux liés à l'abbaye.

Le développement de l'écart se fait tant le long de l'axe nord-sud qui le parcourt qu'en direction de l'ouest, par-delà le franchissement de l'Arceau, vers le « Chemin creux » (actuelle rue des Perdrielles), ancien chemin principal de Montsoreau à Fontevraud au long duquel plusieurs maisons sont élevées au cours des XVIIe-XVIIIe siècles. Le plan-minute de l'Atlas Trudaine, dressé en 1747, présente ainsi un hameau qui s'étire désormais sur plus de 500 mètres ; il révèle aussi quelques évolutions mineures du tracé de la route qui doivent être consécutives de réfections de la chaussée survenues notamment depuis le début du XVIIe siècle.

La Révolution s'accompagne là de la saisie des biens de l'abbaye (métairie du Portail des Roches, terres exploitées en faire-valoir directe et infrastructures banales), vendus nationalement. Au début XIXe siècle, les archives cadastrales permettent de restituer un hameau principalement composé d'agriculteurs, mais aussi de potiers, de maçons (sans doute aussi carriers), de gens des métiers du bois (scieurs ou marchands) et d'autres artisans (tisserands, sabotiers, cordonniers, huiliers, couvreurs, boulangers, etc.). L'activité d'extraction semble alors vive, notamment du fait du statut communal de la carrière qui permet aux habitants d'exploiter des veines souvent sous la forme d'une activité complémentaire. Sous l'effet de divers facteurs, comme la nouvelle voie tracée entre les Roches et le bourg, les transformations économiques ou encore la croissance démographique, le hameau se développe nettement au fil de ce siècle. Des bâtiments envahissent progressivement les espaces situés entre la route et le cours d'eau, dédoublant latéralement l'emprise du bâti, vers l'ouest. Un lavoir est établi là en 1820 et vers 1847 le bief du moulin de Lovant est supprimé, condamnant l'usage de ce dernier : entre le lavoir et le moulin, le cours de l'Arceau est alors détourné pour emprunter l'ancien chemin du Petit Puits, ce qui permet de rendre constructible tout un pan du côté ouest de la rue principale. L'habitat se renouvelle également du fait d'un abandon progressif des abris troglodytiques, de la construction de maisons ou la reprise d'un certain nombre d'entre elles à la suite des plans d'alignement qui redéfinissent le gabarit de la rue principale. Les recensements conservés pour la seconde moitié du XIXe siècle diffèrent d'ailleurs quant aux limites fixées pour le comptage des habitants des Roches qui abritent encore près d'un cinquième à un quart de la population fontevriste. La fin du XIXe siècle est marquée par l'essor industriel du hameau, en partie du fait du développement des ateliers manufacturiers de la Maison centrale de détention qui s'accompagne d'investissements d'entrepreneurs dans la commune (installation d'une ganterie en 1913 aux Roches) et de la construction en 1896 d'une ligne de tramway reliant Saumur à Fontevraud-l'Abbaye dont le terminus (station « Fontevrault ») est précisément établi dans le hameau, qui compte deux autres arrêts facultatifs (« Les Roches » et « Le Bas-d'Enfer »). Cette ligne ferme toutefois en 1929 et les hangars ferroviaires des Roches sont acquis par un cimentier puis plusieurs fois repris et transformés (aujourd'hui garage). Ce regain d'activité prend ici le relai d'une extraction de tuffeau

en recul à partir de la fin du XIXe siècle et qui disparaît définitivement dans l'Entre-deux-guerres, la carrière des Roches étant alors baillée par la commune comme champignonnière en 1931 (Société champignonnière de la Richarderie).
La seconde moitié du XXe siècle est marquée aux Roches comme dans toute la commune par la fermeture de la Maison centrale en 1963, rupture dont l'impact économique et démographique fut majeur ; si une caserne de gendarmerie y est édifiée en 1967-1969, le secteur connaît ensuite le départ de nombre d'autres activités : la champignonnière ferme en 1979 (à la suite d'un éboulement de la galerie de tête, mais aussi à une période où la concurrence devient rude pour cette activité) et les laboratoires Brothier qui avaient investi l'ancienne ganterie déménagent vers la zone d'activité au nord de la commune vers 1984, l'aile industrielle de l'ancienne ganterie étant alors détruite pour ériger un habitat collectif. En 1991, un large rond-point est établi au cœur des Roches pour détourner vers l'ouest les flux qui rejoignent Loudun ; cet aménagement scinde nettement l'ancien écart en deux et marque fortement le paysage depuis lors.
Dans les années 1990 et au début des années 2000, enfin, les Roches perdent définitivement leur statut d'écart du fait de l'allotissement du Grand Clos. Cet ensemble de parcelles demeurées agricoles depuis la naissance de Fontevraud isolaient en effet les Roches du bourg et la construction d'un vaste ensemble de maisons et bâtiments de service entre les deux permet le rattachement définitif de l'ancien site abbatial à son premier écart pour former le village actuel.

Période(s) principale(s) : Moyen Age, Temps modernes, Epoque contemporaine
Auteur(s) de l'oeuvre : Jean Camus ()

Description

L'ancien écart des Roches est situé au nord de Fontevraud, en partie orientale du vallon de l'Arceau où il borde la voie qui serpente entre le ruisseau et le flanc du petit relief qui le domine. Il est constitué d'un ensemble aggloméré au long de cet axe (l'actuelle avenue des Roches), qui s'étire sur un peu moins d'un kilomètre pour former aujourd'hui l'appendice nord du bourg.

La trame viaire et l'organisation du bâti

Cette voie correspond à la route qui conduit de Montsoreau et la Loire vers le centre de Fontevraud-l'Abbaye. La partie centrale du hameau est comprise entre les points de franchissement de l'Arceau qui mènent au-delà, par de petites vallées, au nord-ouest vers l'écart de la Socraie et au sud-ouest vers Fontevraud via la rue des Perdrielles. Il est à noter qu'avant l'époque moderne qui voit le développement du bourg autour de l'abbaye, cet itinéraire sud-ouest était la voie principale de Montsoreau à Fontevraud, aboutissant là au carrefour des Ormeaux (actuelle place Bernard Triquier) et permettant d'éviter de passer au cœur du complexe monastique dont l'accès était barré de portes fermées de nuit.
L'itinéraire des Roches vers l'abbaye en longeant l'Arceau, via la rue Saint-Mainbœuf était ainsi un axe initialement secondaire, quant à l'avenue Rochechouart, qui prolonge aujourd'hui l'avenue des Roches, elle résulte de percements tardifs, réalisés en deux temps, vers 1710-1715 sous la forme d'un tronçon en équerre entre le bourg et Saint-Mainbœuf, prolongé vers 1839 en ligne droite jusqu'aux Roches.
L'écart des Roches occupait donc un important carrefour et servait aussi de point de contrôle au nord du village. En bas de pente du vallon de l'Arceau, le site est par ailleurs protégé des vents qui balaient les reliefs qui le dominent et profite d'une exposition générale vers l'ouest, le hameau étant dès l'origine adossé au coteau rocheux qui limite son extension à l'est.
Le tracé de la chaussée ne longe pas le coteau, mais semble plutôt s'être fixé, comme on l'observe en d'autres lieux dans le court bassin versant de l'Arceau (à la Socraie, à l'Ânerie, voire à Montsoreau), à distance suffisante du ruisseau à la fois pour bénéficier d'une voie plane en bas de vallon et pour échapper à ses crues et aux effets de stagnation d'une humidité qui rendrait le chemin boueux. Entre la route et le coteau, les parcelles sont assez larges pour avoir accueilli des habitations avec cours et dépendances. On observe, également, que la paroi rocheuse put reculer au fil d'une exploitation de la roche ou d'effondrements dégageant à l'est de l'écart des espaces complémentaires, parfois en gradins superposés. Perpendiculaires à la chaussée principale, des voies publiques ou privées, passages carrossables ou simples sentiers, desservent ainsi vers l'est des habitations, des dépendances ou des entrées de carrières, voire donnent accès au haut du coteau et aux cultures qui s'étagent au-dessus du hameau.

L'habitat

L'essentiel des bâtiments est toutefois construit à l'alignement de la rue. À quelques exceptions près, le bâti ancien est situé du côté est de la voie. Plusieurs habitations conservent des éléments médiévaux. On trouve ainsi une superbe cheminée du XIIIe ou XIVe siècle dans un abri troglodytique (au 122, avenue des Roches), une maison présente une baie géminée à trilobes sans doute du XIVe siècle (au 80, avenue des Roches) ou encore une maison plusieurs fois remaniée au cours du Moyen Âge et qui conserve deux grandes cheminées superposées du XVe siècle (au 62, avenue des Roches). Près de ces deux dernières maisons, on note aussi la présence de logis des XVIe-XVIIe siècles, à baies à encadrements et appuis saillants moulurés (aux 76 et 78, avenue des Roches), voire tourelle d'escalier (au 78).
Cet écart présente ainsi la particularité de disposer d'un noyau aggloméré (entre le 62 et le 82, avenue des Roches) qui, par la relative continuité du front bâti, la disposition en gouttereau sur rue, l'ampleur des volumes (présence systématique d'un étage-carré) et la qualité architecturale des constructions, relève très clairement d'un urbanisme de bourg, avec

des façades souvent en moyen appareil de tuffeau ou du moins en assises de moellons dressés, même si toutes ces maisons s'accompagnent d'un passage latéral pour desservir des dépendances postérieures. Toutefois, des discontinuités apparaissent rapidement dans le tissu bâti et le reste de l'écart, au nord et au sud, relève de typologies plus rurales et est composé de fermes à pignon sur rue avec façade principale perpendiculaires à la voie et ouvrant sur cour, le plus souvent élevées en moellons de tuffeau. Par ailleurs, dans ce secteur où les abris troglodytiques sont nombreux, les dépendances sont le plus souvent établies dans la roche, réemployant parfois d'anciennes galeries de carrières plus ou moins longues.
Il est à noter que les vestiges d'habitations troglodytiques (presque toutes désaffectées, à quelques exceptions près), s'ils sont bien sûr présents, témoignent d'un mode d'habiter qui semble avoir été de longue date minoritaire, même si le nom même de l'écart indique leur présence ancienne. Les archives semblent confirmer cette impression. En effet, pour la seule partie du bourg qui est à l'est de la route, donc sans prendre en compte les secteurs qui sont du côté de l'Arceau où il n'y a pas de possibilité d'établir un habitat excavé, les matrices cadastrales de 1813 ne mentionnent que 23 abris troglodytiques habités (et 56 inhabitables) pour 68 maisons. Sans pouvoir livrer un tel traitement statistique, les archives plus anciennes vues au cours de cette étude paraissent confirmer un troglodytisme déjà anciennement minoritaire aux Roches, puisqu'au XVIIIe siècle, voire dès la fin du Moyen Âge les maisons sont plus fréquemment mentionnées que les « roches » comme demeures. De même, l'habitat est le plus souvent détaché de la paroi rocheuse et les maisons adossées au coteau, voire semi-troglodytiques sont là encore minoritaires, ce qui est déjà le cas au début du XIXe siècle même si la tendance s'est depuis nettement accrue.
Les bâtiments qui sont édifiés au cours du XIXe siècle aux Roches ou dont les façades sont reprises présentent pour la plupart des façades principales en moyen appareil de tuffeau et un traitement de la façade d'un sobre néoclassicisme, avec bandeaux de niveau et encadrement sous forme de pilastres toscans portant un entablement qui se résume souvent à une frise nue et une corniche. Quelques-unes, érigées dans la seconde moitié du siècle, sont plus ornées (comme au 44, avenue des Roches). Les constructions du XXe siècle déclinent les différentes tendances de la modernité architecturale et de ses matériaux de prédilection : on retrouve ainsi des volumes lisses et sobres, construits en béton et enduits, édifiés plutôt en milieu de parcelle.
Il est à noter, enfin, que les constructions en appentis (maisons ou dépendances), par ailleurs très présentes dans d'autres secteurs de la commune et notamment dans les plus petits écarts (la Socraie, les Coteaux, l'Ânerie ou encore la Haute-Rue) sont ici nettement moins présentes (on en voit principalement auprès du coteau). Il est possible que cela puisse s'expliquer par des remaniements de bâtiments anciens au XIXe siècle qui, d'appentis furent transformés en maisons à couvertures à longs pans, ce qui semble perceptible par endroits ; il est également possible que, comme dans le bourg de Fontevraud, la présence d'une population plus aisée dans ce qui fut longtemps un noyau majeur du peuplement de la commune vit l'adoption de formes architecturales plus élaborées et dotées de caractères plus urbains, privilégiant la maison avec charpente à fermes à deux versants.
Du côté ouest de l'avenue des Roches, la plupart des bâtiments ont été érigés au XIXe ou au XXe siècle et reprennent les caractéristiques de celles déjà évoquées pour la partie est de l'écart. Quelques constructions préexistaient là, mais elles furent pour la plupart détruites ou fortement remaniées. Seuls certains éléments d'habitations anciennes sont encore visibles en élévation, comme l'aile en retour d'équerre d'une maison qui conserve une baie ornée d'un mascaron de la seconde moitié du XVIe ou début du XVIIe siècle (au 99, avenue des Roches).

Les aménagements et bâtiments liés aux activités

Les dépendances agricoles sont de faible ampleur, du fait de ce que l'élevage fut limité dans ce secteur. Les traces d'une activité viticole sont plus nombreuses et on trouve des vestiges de pressoir, dans des dépendances bâties comme dans des abris troglodytiques (comme le pressoir casse-cou du 104, avenue des Roches). Les profondes caves voûtées creusées dans le coteau ou sous les habitations, dont bon nombre sont médiévales (comme au 68, avenue des Roches) ou de l'époque moderne (au 62), ont sans doute été fréquemment liées au stockage du vin.
L'ancienne activité d'extraction a laissé des témoignages tout au long du coteau, où l'on discerne des cavités plus ou moins importantes, qui purent compter deux voire trois tranches d'extraction superposées. Les entrées de la carrière principale, au profond réseau de galeries sont notamment visibles au fond de la ruelle du Bas-d'Enfer (entre le 36 et le 40, avenue des Roches) et près de la fuie des Roches (entre le 122 et le 126, avenue des Roches). Un plan de cette carrière dressé en 1883, bien que probablement approximatif, montre tout de même une exploitation assez empirique en tête de carrière avec percements aléatoires par galeries et chambres d'extraction de dimensions et d'orientations variées (périodes anciennes), puis qui se standardise et se rationalise en profondeur (donc pour des fronts de taille plus récents (XVIIIe-XIXe siècles), avec des galeries plus rectilignes séparées par des piliers longs. Des éboulements se produisirent aussi dans ces carrières, qui purent se traduire par la formation de fontis, gouffres d'effondrement, dont certains sont encore nettement visibles dans le parcellaire qui surplombe le coteau. Établie en tête de la carrière, peut-être dans l'un de ces fontis (à moins que le percement vers la surface n'ait été ici creusé volontairement), le pigeonnier troglodytique dit la « fuie des Roches » témoigne de l'empreinte seigneuriale qu'exerçait l'abbaye sur le hameau.
L'écart des Roches vit fonctionner jusqu'au XIXe siècle des ateliers d'artisans potiers et de fourniers à fruits séchés. Les fours étaient situés soit à flanc de coteau, soit de l'autre côté de la route, près du ruisseau, dans les deux cas pour éviter la propagation du feu en cas d'incendie. Si la plupart de ces installations ont disparu, on discerne encore quelques fours :

au 62, avenue des Roches, deux d'entre eux, flanquant le coteau, datent sans doute de la fin du XVIe siècle ou du début du XVIIe siècle.
Du moulin des Roches ou moulin de Lovant, qui relevait de l'abbaye et fut vendu comme bien national à la Révolution, seule demeure visible une partie des bâtiments (au 4-6, rue de la Socraie et 93, avenue des Roches). C'est à immédiate proximité que fut érigé vers 1916-1921 le bâtiment administratif de la ganterie dont la silhouette, élancée et polychrome, détonne dans le paysage fontevriste. Plus au nord, l'ancienne gendarmerie (depuis réaffectée en logements et entreprise) construite en 1967-1969 est aussi à noter, par la synthèse qu'elle propose d'une architecture contemporaine aux lignes très épurées et géométriques, en béton, et les réminiscences classique, en tuffeau, qu'elle invoque (portes et quelques fenêtres à clefs saillantes, voire encadrements en bossage en table et à corniche cintrée pour les logements).

Eléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

Restauré et remanié, l'état actuel de cette maison permet toutefois la lisibilité des états anciens, qui témoignent de la configuration d'un type d'habitat rural modeste des XVIIIe et XIXe siècles à Fontevraud-l'Abbaye, avec structure en appentis et espaces habités réduits. Elle présente aussi les caractéristiques du mode d'extension le plus fréquent des demeures en appentis à Fontevraud-l'Abbaye, notamment en partie sud de l'écart de la Haute-Ânerie (ou Haute-Rue), tel qu'il est loti aux XVIIIe et XIXe siècles : le module de base, des plus simples (chambre basse à cheminée surmontée d'un grenier ou fenil), est dupliqué pour allonger le bâti perpendiculairement à la rue, sans discordance de structure, et constituer une enfilade de maisons mitoyennes.

Références documentaires

Bibliographie

- BIENVENU, Jean-Marc, FAVREAU, Robert, PON, Georges. **Grand cartulaire de Fontevraud**, 2 vol., Poitiers : Société des antiquaires de l'Ouest, 2000-2005.
  Voir notamment chartes n° 246 et 882.

Annexe 1

BIENVENU, Jean-Marc, FAVREAU, Robert, PON, Georges. **Grand cartulaire de Fontevraud**, 2 vol., Poitiers : Société des antiquaires de l'Ouest, 2000-2005.
Charte n° 882, acte non daté (donné à Saumur, entre 1165 et 1172-1173) :
Henricus, rex Anglorum et dux Normannorum et Aquitanorum et comes Andegavorum, justiciis et omnibus ministris et fidelibus suis Andegavie, Cenomannie et Turonie, salutem. Sciatis quod omnes res et possessiones monialium de Fonte Ebraudi, et nominatim homines et omnes res sue de Rupibus, sunt in mea manu et custodia et protectione. Et ideo volo et firmiter precipio quod omnes res et possessiones earundem sanctimonialium, et nominatim homines suos de Rupibus et res eorum, custodiatis et manuteneatis et protegatis, ita quod nullam eis vel rebus suis injuriam vel contumeliam faciatis nec fieri permittatis. Et si quis eis super hoc in aliquo forisfecerit, plenariam esi inde sine dilatione justiciam faciatis. Teste Gaufrido archidiacono Cantuariensi. Apud Salmurum.

Illustrations

Les Roches, en 1747.
Phot. Bruno Rousseau, Phot. Youenn (reproduction) Communeau
IVR52_20104901726NUCA

Vue générale.
Phot. Bruno Rousseau,
Phot. Youenn Communeau
IVR52_20114900688NUCA

Vue aérienne de l'avenue Rochechouart, tracée en deux temps (1er quart XVIIIe et 2nd quart XIXe) et qui assure la jonction entre le bourg de Fontevraud et son ancien écart des Roches.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_19984903594ZA

L'écart des Roches, vu depuis les Closards.
Phot. Bruno Rousseau,
Phot. Youenn Communeau
IVR52_20114900651NUCA

Vue sur le sud des Roches (au premier plan : le Creux Chemin), depuis les Closards
Phot. Bruno Rousseau,
Phot. Youenn Communeau
IVR52_20114900687NUCA

Vue des Roches et de son extension du Creux-Chemin (au premier plan), depuis les Closards.
Phot. Bruno Rousseau,
Phot. Youenn Communeau
IVR52_20114900686NUCA

Vue sur le sud des Roches (au premier plan : le Creux Chemin), depuis les Closards
Phot. Bruno Rousseau,
Phot. Youenn Communeau
IVR52_20114900650NUCA

Vue des Roches et du Creux-Chemin (au premier plan) au creux du vallon de l'Arceau, depuis les Closards.
Phot. Bruno Rousseau,
Phot. Youenn Communeau
IVR52_20114900649NUCA

Vue aérienne des Roches et du Creux-Chemin (au premier plan) au creux du vallon de l'Arceau. En arrière-plan, étagement des dépendances et abris troglodytiques.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_19984903593ZA

Vue aérienne du rond-point des Roches. Logis alignés sur rue et, en arrière-plan, étagement des dépendances et abris troglodytiques.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_19984903600ZA

62 (à droite) et 68 (à gauche), avenue des Roches. Logis présentant des éléments médiévaux et modernes.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_20134900786NUCA

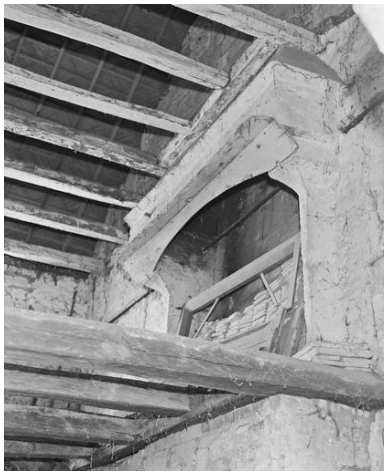

62, avenue des Roches. Cheminée du XVe siècle à l'étage-carré de la maison.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_19964900804X

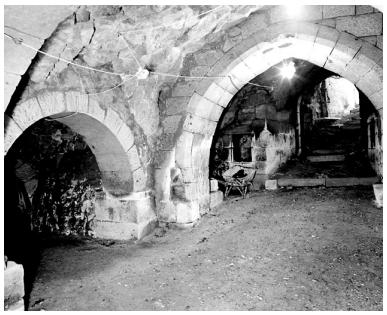

68, avenue des Roches. Sous-sol de la maison, avec confortement de la galerie creusée dans la roche par un arc doubleau brisé et chanfreiné, de facture médiévale.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_19954901077X

68, avenue des Roches. Sous-sol de la maison, avec réseau de caves anciennes, dont la descente fut couverte d'une voûte lors de la construction d'une extension de l'habitation.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_19954901074XA

68, avenue des Roches. Maison remaniée autour de 1800, mais conservant en élévation des arcades (murées) vraisemblablement du XVIe siècle.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_19954901071XA

78 (au centre) et 80 (à gauche), avenue des Roches. Maisons remaniées, mais conservant des éléments médiévaux ou modernes en élévation.
Phot. Bruno Rousseau

80, avenue des Roches. Logis plusieurs fois remanié, mais conservant en élévation une baie géminée à trilobes, sans doute du XIVe siècle (en 1995).
Phot. Bruno Rousseau

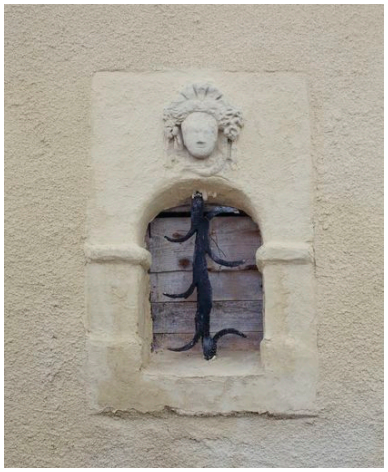

IVR52_19954901363VA

IVR52_19954901329XA

99, avenue des Roches. Baie (fin XVIe ou début XVIIe siècle), avec clef ornée d'un mascaron (en 1996).
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_19964900555XA

102-104, avenue des Roches. Abri troglodytique avec vestiges d'un pressoir casse-cou (avec montants en bois et cabestan).
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_20134900269NUCA

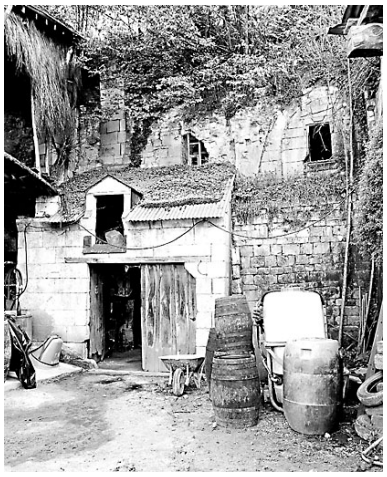

122, avenue des Roches. En bas, dépendance semi-troglodytique. En haut, abri troglodytique avec cheminée du XIIIe ou XIVe siècle (en 1995).
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_19954901020X

122, avenue des Roches. Abri troglodytique, avec cheminée du XIIIe ou XIVe siècle (bouche du four à pain plus tardive).
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_20134900263NUCA

Un abri troglodytique abandonné aux Roches : cave demeurante et four à pain (92, avenue de Rochechouart, cadastre 1813 : F1 240 à 240-ter).
Phot. Bruno Rousseau,
Phot. Youenn Communeau
IVR52_20114900638NUCA

Moulin de Lovant ou des Roches (au premier plan, extension du moulin dont on aperçoit le pignon en arrière-plan). Moulin très remanié.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_20124901846NUCA

Pièce d'eau, ancien étang à faire rouir le chanvre dit Fontaine du Tourtraux, au bord de l'Arceau.
Phot. Bruno Rousseau,
Phot. Youenn Communeau
IVR52_20114900639NUCA

Pièce d'eau, ancien étang à faire rouir le chanvre dit Fontaine du Tourtraux (détail).
Phot. Bruno Rousseau,
Phot. Youenn Communeau
IVR52_20114900640NUCA

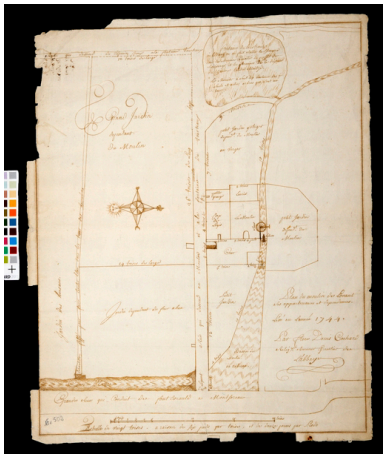

Moulin de Lovant et fontaine du Tourtraux, plan de 1744.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_20134900203NUCA

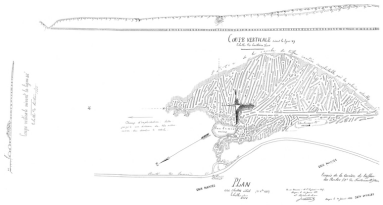

Plan et coupes de la carrière des Roches, en 1883.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_20134900703NUCA

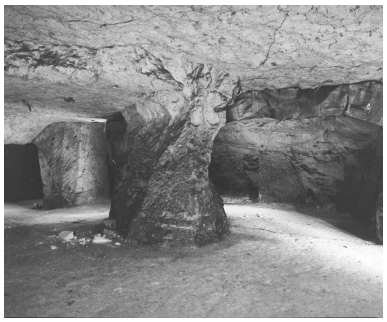

Carrière des Roches, pilier tourné.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_19964900584X

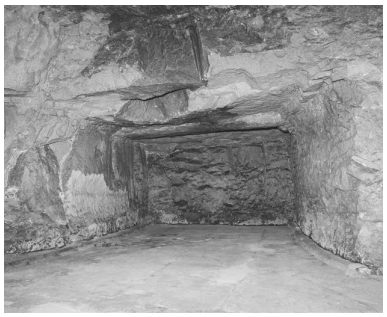

Carrière des Roches, front de taille abandonné.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_19964900582X

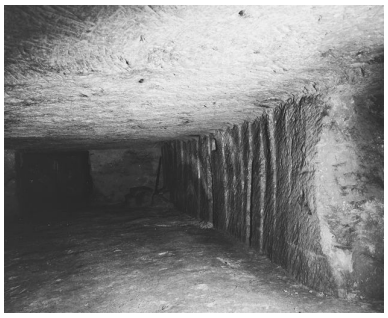

Carrière des Roches, traces verticales d'extraction, témoignant de la progression de l'exploitation de la carrière de tuffeau
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_19964900587X

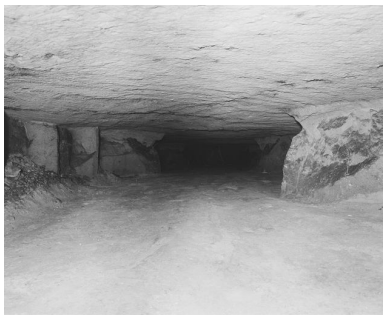

Carrière des Roches, large galerie d'extraction.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_19964900592X

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Fontevraud-l'Abbaye : présentation de la commune (IA49010822) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Fontevraud-l'Abbaye
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Fontevraud-l'Abbaye : présentation de la commune (IA49010822) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Fontevraud-l'Abbaye

Auteur(s) du dossier : Florian Stalder
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine

Les Roches, en 1747.

Référence du document reproduit :

- Plan du grand chemin de Montsoreau à Loudun avec ses environs (détail) dressé en 1746-1747, 580x100 cm, encre sur papier. (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 23 S 2).

IVR52_20104901726NUCA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn (reproduction) Communeau
Échelle : [1:4250] (échelle de restitution)
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale.

IVR52_20114900688NUCA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne de l'avenue Rochechouart, tracée en deux temps (1er quart XVIIIe et 2nd quart XIXe) et qui assure la jonction entre le bourg de Fontevraud et son ancien écart des Roches.

IVR52_19984903594ZA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'écart des Roches, vu depuis les Closards.

IVR52_20114900651NUCA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue sur le sud des Roches (au premier plan : le Creux Chemin), depuis les Closards

IVR52_20114900687NUCA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue des Roches et de son extension du Creux-Chemin (au premier plan), depuis les Closards.

IVR52_20114900686NUCA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue sur le sud des Roches (au premier plan : le Creux Chemin), depuis les Closards

IVR52_20114900650NUCA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue des Roches et du Creux-Chemin (au premier plan) au creux du vallon de l'Arceau, depuis les Closards.

IVR52_20114900649NUCA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne des Roches et du Creux-Chemin (au premier plan) au creux du vallon de l'Arceau. En arrière-plan, étagement des dépendances et abris troglodytiques.

IVR52_19984903593ZA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne du rond-point des Roches. Logis alignés sur rue et, en arrière-plan, étagement des dépendances et abris troglodytiques.

IVR52_19984903600ZA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

62 (à droite) et 68 (à gauche), avenue des Roches. Logis présentant des éléments médiévaux et modernes.

IVR52_20134900786NUCA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

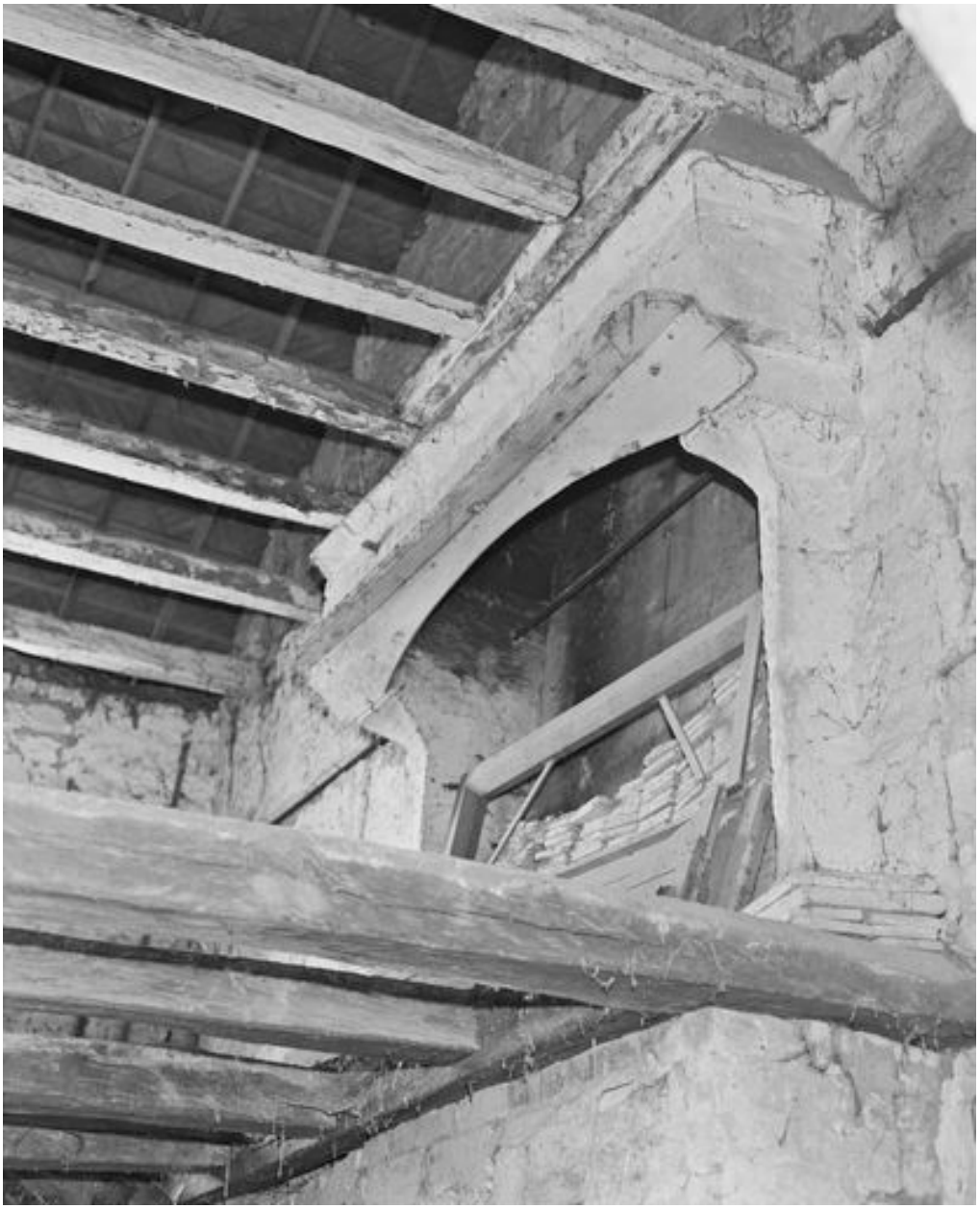

62, avenue des Roches. Cheminée du XVe siècle à l'étage-carré de la maison.

IVR52_19964900804X
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

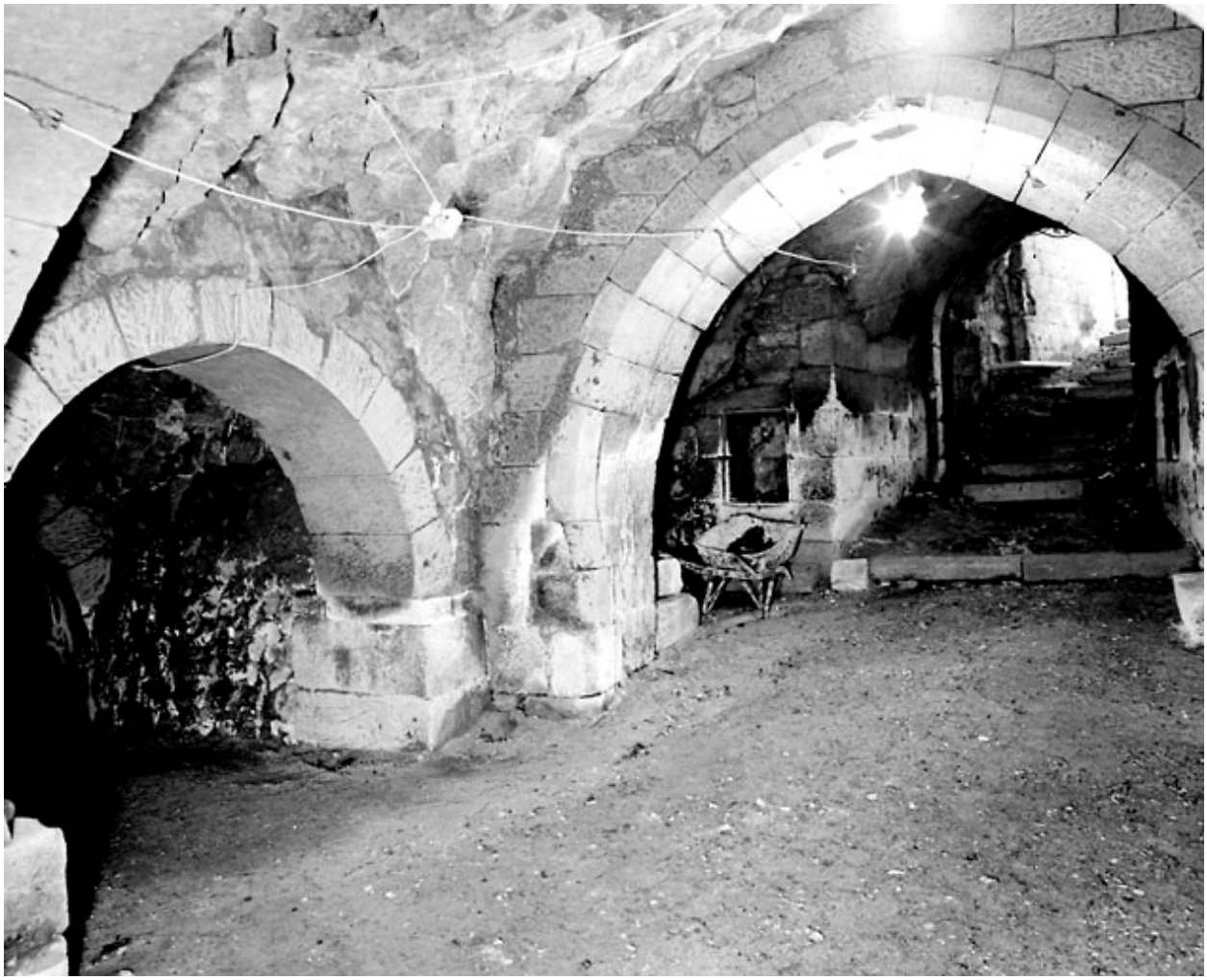

68, avenue des Roches. Sous-sol de la maison, avec confortement de la galerie creusée dans la roche par un arc doubleau brisé et chanfreiné, de facture médiévale.

IVR52_19954901077X
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

68, avenue des Roches. Sous-sol de la maison, avec réseau de caves anciennes, dont la descente fut couverte d'une voûte lors de la construction d'une extension de l'habitation.

IVR52_19954901074XA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

68, avenue des Roches. Maison remaniée autour de 1800, mais conservant en élévation des arcades (murées) vraisemblablement du XVIe siècle.

IVR52_19954901071XA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

78 (au centre) et 80 (à gauche), avenue des Roches. Maisons remaniées, mais conservant des éléments médiévaux ou modernes en élévation.

IVR52_19954901363VA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

80, avenue des Roches. Logis plusieurs fois remanié, mais conservant en élévation une baie géminée à trilobes, sans doute du XIVe siècle (en 1995).

IVR52_19954901329XA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

99, avenue des Roches. Baie (fin XVIe ou début XVIIe siècle), avec clef ornée d'un mascaron (en 1996).

IVR52_19964900555XA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

102-104, avenue des Roches. Abri troglodytique avec vestiges d'un pressoir casse-cou (avec montants en bois et cabestan).

IVR52_20134900269NUCA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

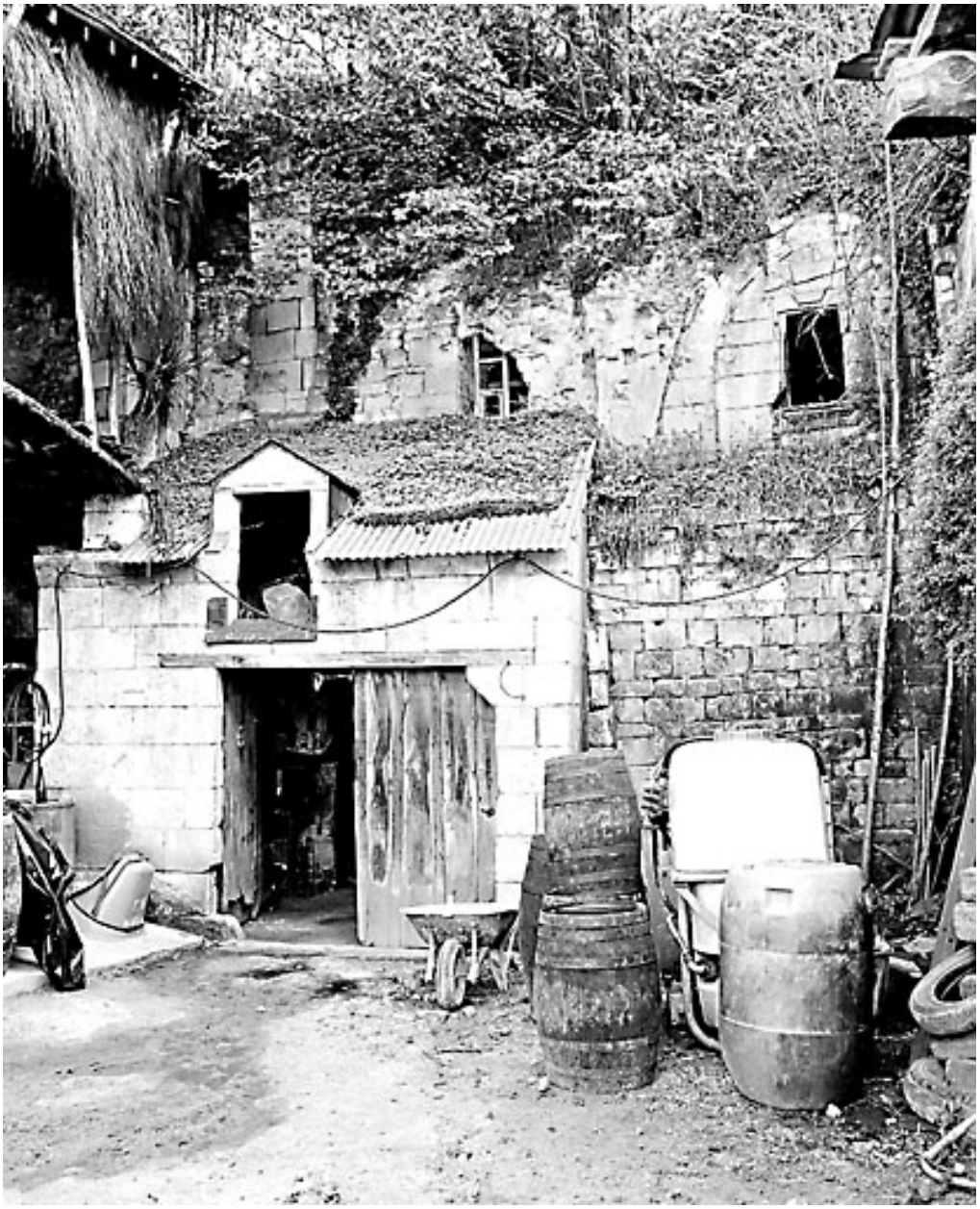

122, avenue des Roches. En bas, dépendance semi-troglodytique. En haut, abri troglodytique avec cheminée du XIIIe ou XIVe siècle (en 1995).

IVR52_19954901020X
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

122, avenue des Roches. Abri troglodytique, avec cheminée du XIIIe ou XIVe siècle (bouche du four à pain plus tardive).

IVR52_20134900263NUCA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Un abri troglodytique abandonné aux Roches : cave demeurante et four à pain (92, avenue de Rochechouart, cadastre 1813 : F1 240 à 240-ter).

IVR52_20114900638NUCA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Moulin de Lovant ou des Roches (au premier plan, extension du moulin dont on aperçoit le pignon en arrière-plan). Moulin très remanié.

IVR52_20124901846NUCA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Pièce d'eau, ancien étang à faire rouir le chanvre dit Fontaine du Tourtraux, au bord de l'Arceau.

IVR52_20114900639NUCA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Pièce d'eau, ancien étang à faire rouir le chanvre dit Fontaine du Tourtraux (détail).

IVR52_20114900640NUCA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

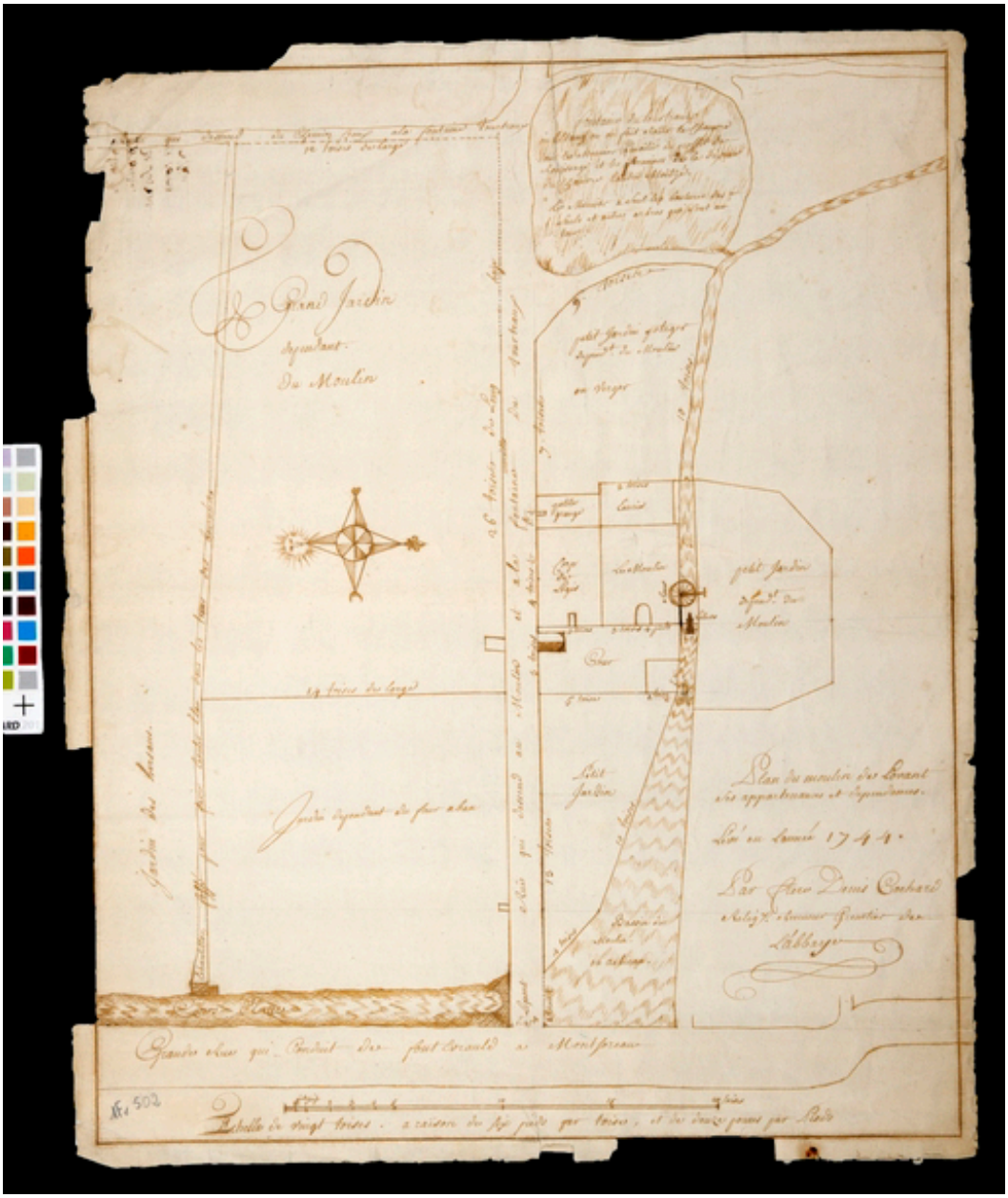

Moulin de Lovant et fontaine du Tourtraux, plan de 1744.

IVR52_20134900203NUCA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives départementales de Maine-et-Loire
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

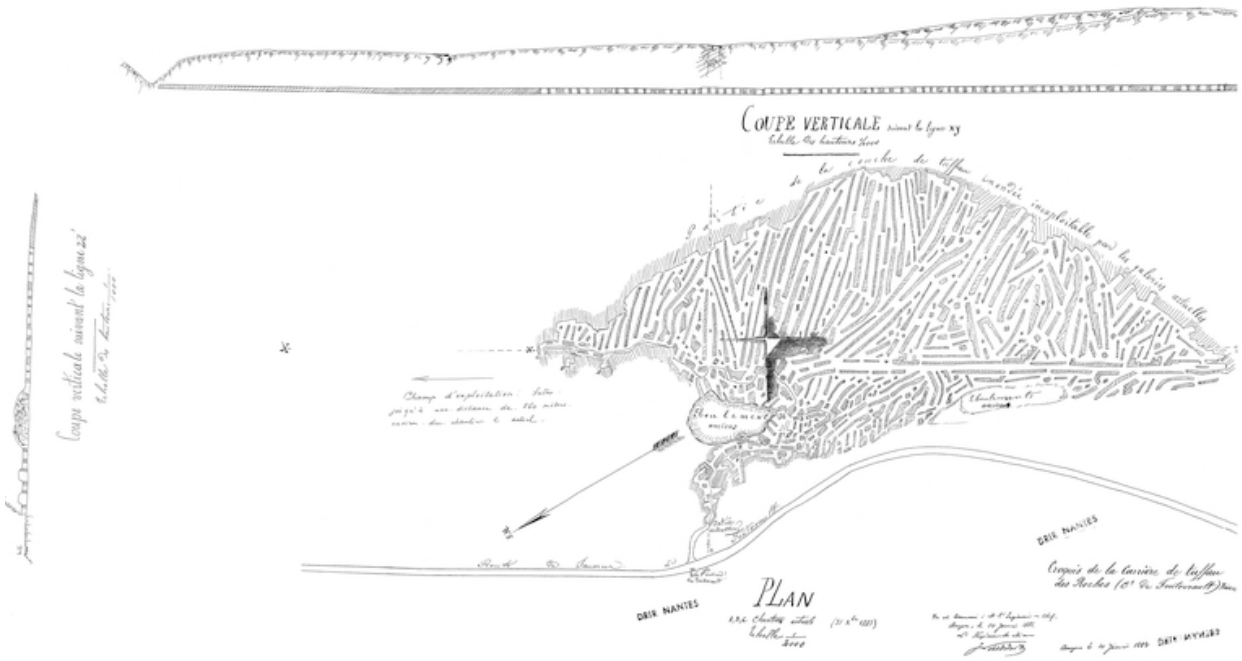

Plan et coupes de la carrière des Roches, en 1883.

Référence du document reproduit :

- Plan et coupes de la carrière de tuffeau des Roches à Fontevraud par l'ingénieur des mines de Maine-et-Loire 31 décembre 1883. Montage d'après photocopies de l'original.
  DREAL (ex. DRIR), Nantes

IVR52_20134900703NUCA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau
Échelle : 1:2000 ; 1:1000
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) DREAL
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Carrière des Roches, pilier tourné.

IVR52_19964900584X
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

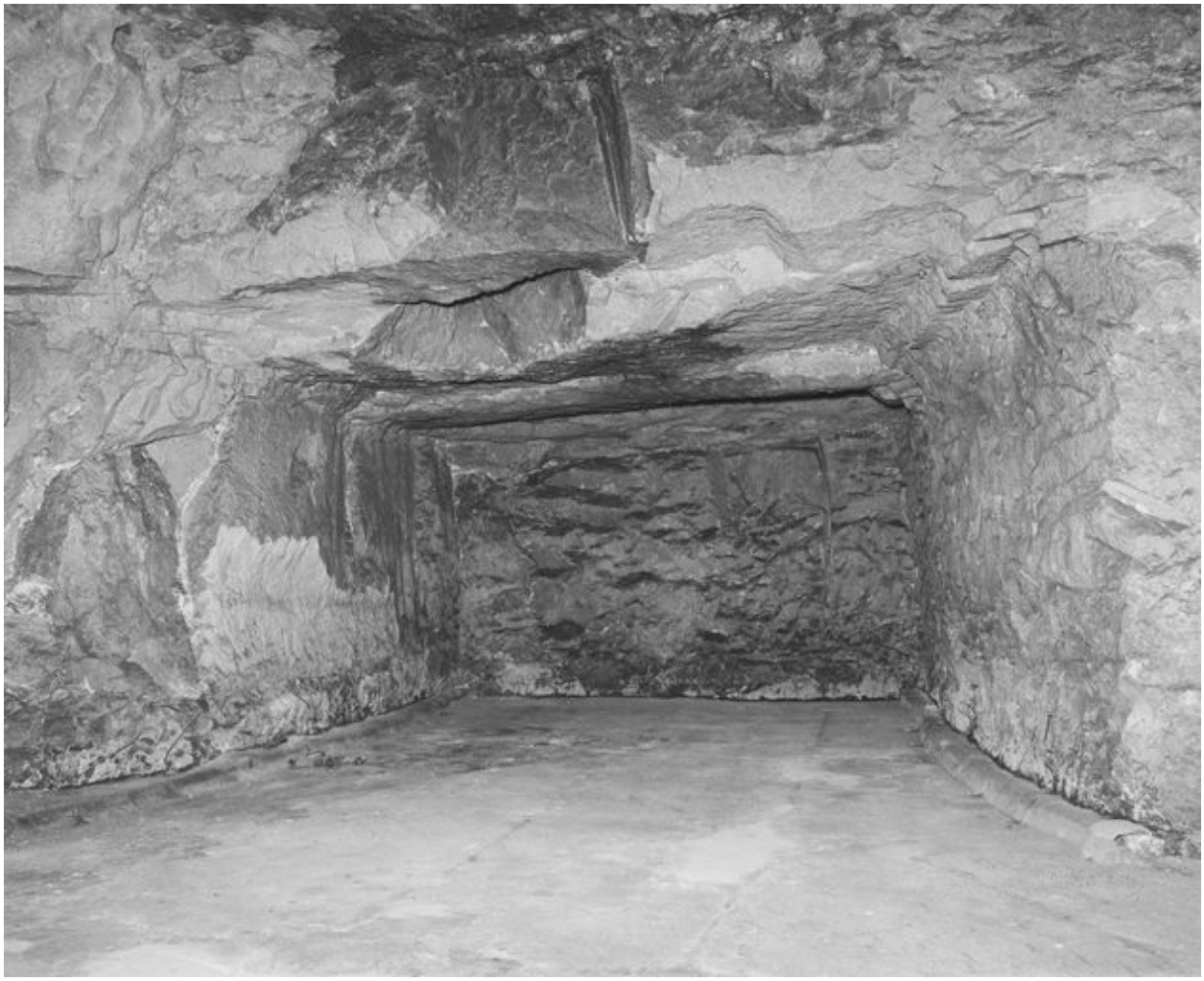

Carrière des Roches, front de taille abandonné.

IVR52_19964900582X
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

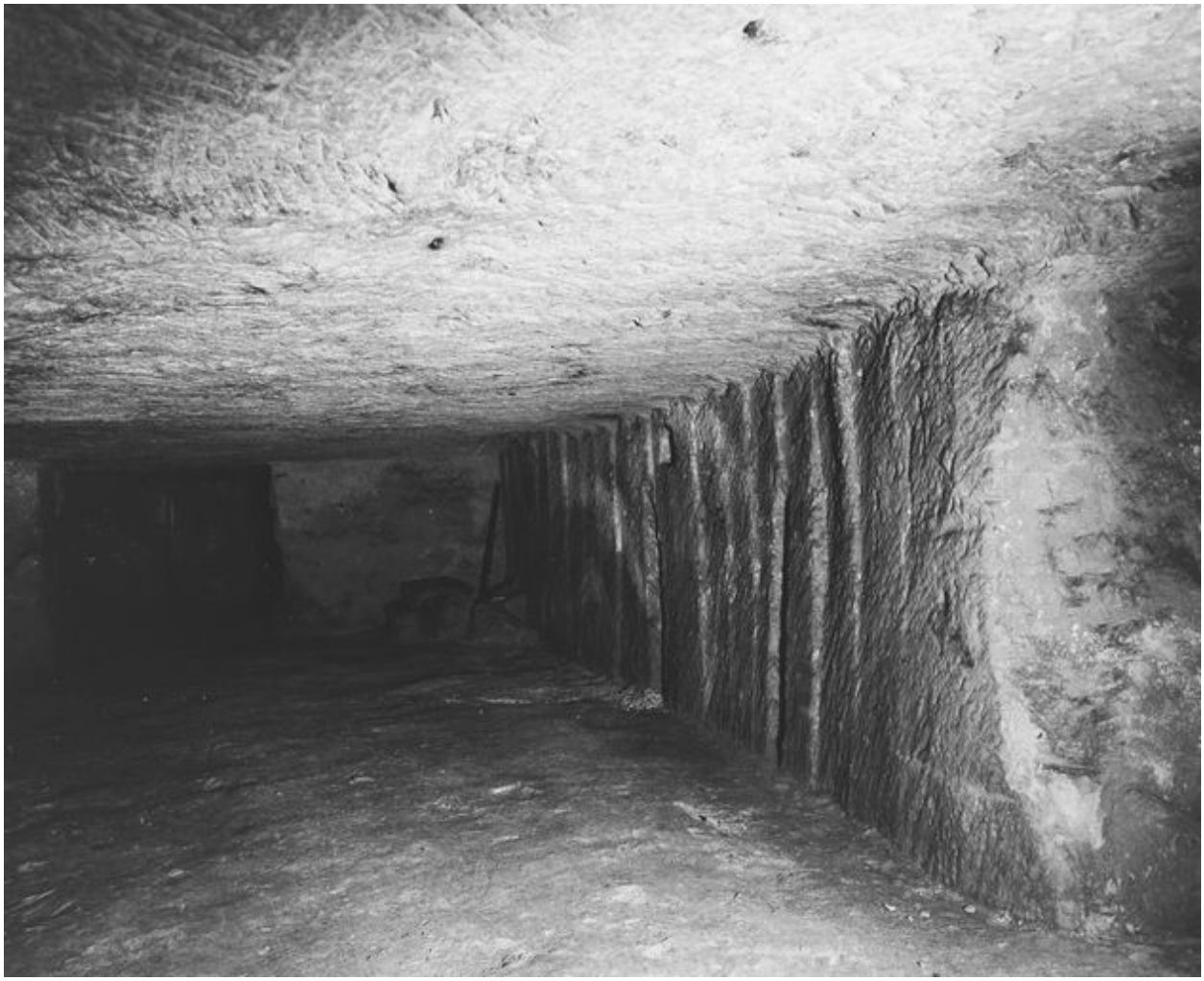

Carrière des Roches, traces verticales d'extraction, témoignant de la progression de l'exploitation de la carrière de tuffeau

IVR52_19964900587X
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

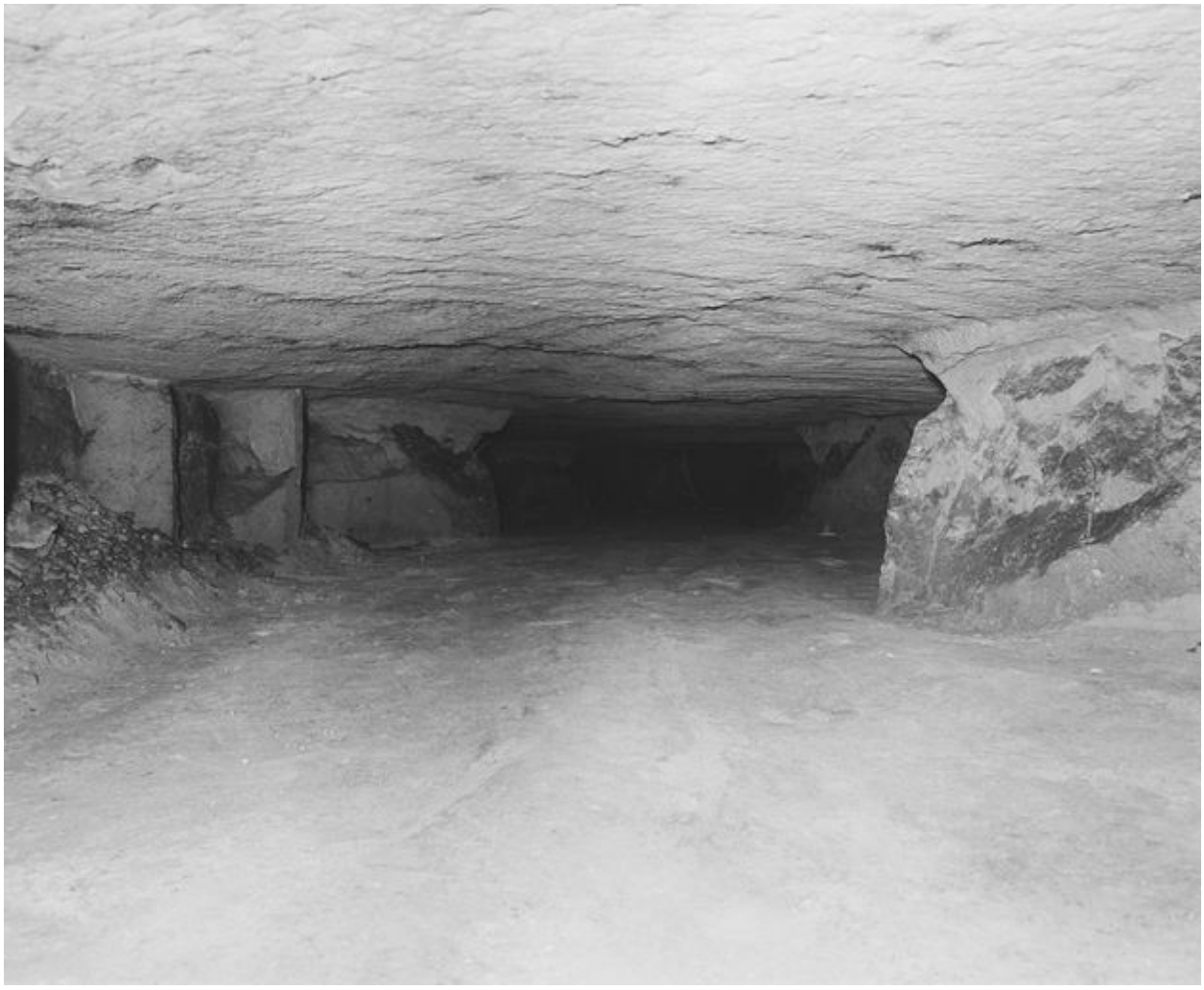

Carrière des Roches, large galerie d'extraction.

IVR52_19964900592X
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation